ALERTE : Les chenilles processionnaires dans les pins

Les conditions météorologiques de cette mi-février ont déclenché les premières descentes massives de chenilles processionnaires du pin.
Tout ramassage ou manipulation des chenilles est à proscrire sans équipement de protection adapté (masques, gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement.
Il est actuellement trop tard pour entreprendre des mesures de lutte efficaces sur les chenilles dans leur phase de pleine mobilité. Le principe d'urgence le plus efficace consiste à utiliser un désherbeur thermique à gaz type chalumeau qui permet de neutraliser les chenilles au sol sans contact direct.
Il est important de limiter et baliser les accès aux zones à risques et d'informer les enfants sur les dangers encourus.
Dans la mesure du possible, les chiens et les chats doivent être isolés des zones de circulation et d'enfouissement aux abords des pins. En effet, les atteintes chez les animaux domestiques peuvent être extrêmement graves voire fatales.
Sur le domaine public, il est recommandé d'éviter la promenade des animaux domestiques aux abords des pins sylvestres, des pins noirs d'Autriche, des pins maritimes, des pins laricio, et quelques fois des cèdres.
En fonction de l'évolution des conditions météorologiques, ce phénomène dangereux peux durer jusque fin mars.
Le FGDON reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Tél.: 02.99.23.57.91 / fgdon35@fgdon35.fr

Alerte infos

Vaccination Covid-19

Le centre de vaccination de Fougères vous permet de vous faire vacciner contre la COVID-19.
Via le site Doctolib.fr, vous pouvez directement réserver vos deux consultations correspondant aux 2 injections du vaccin. Actuellement, **les personnes âgées de plus de 75 ans** sont vivement incitées à se faire vacciner.
Centre de vaccination de Fougères
Rue Joseph Fournier, 35300 Fougères
Ouverture du secrétariat : tous les jours de la semaine sauf le week-end de 9h00 à 13h15 puis de 14h00 à 18h15 au 0 805 69 08 21.

Classes 0

Les classes 0 initialement prévues en octobre 2020 reportées au 10 avril 2021 sont finalement **annulées**.

Repas des personnes de plus de 70 ans « CCAS »

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

Le repas des personnes de plus de 70 ans initialement organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) prévu en mars est **annulé** et reporté en **septembre**.

A l'initiative de la mairie et à titre exceptionnel, **une opération de solidarité** va être mise en place fin mars – début avril. Le repas du CCAS n'ayant pas eu lieu l'année dernière à cause du contexte sanitaire, chaque foyer concerné recevra des chocolats de Pâques apportés par un élu ou un bénévole.
Les deux écoles de Saint Hilaire se sont également associées à cette action : les enfants débuteront une **correspondance** avec les personnes qui le souhaitent (lettre, dessin…) avec pour objectif de pérenniser cet échange.
En lien avec ce projet, la classe de cycle 3 de l'école Louis Malassis a commencé à mener une réflexion autour de la solidarité et du lien inter-générationnel.

Gazette n°7 – Mars 2021

Ils errent à Saint Hilaire…

Les p'tites news de votre commune

J'♥ ST-HILAIRE-DES-LANDES

S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable : si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée.
Anne Bradstreet, première femme écrivain et première poétesse américaine dont les œuvres furent publiées

Un bien joli paysage…

Mercredi 10 février, notre commune s'est réveillée sous un manteau de neige ! Un paysage d'une blancheur immaculée s'est offert à nos yeux ébahis pour le plus grand plaisir des grands et des petits ! Nous avons observé jusqu'à 10 centimètres de neige à certains endroits de la commune.

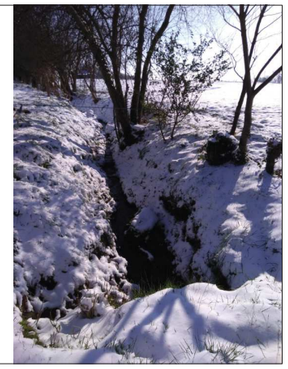

Arrivée de Jérémy BILE au service technique

Jérémy a pris ses fonctions le 1er février dernier au service technique de la commune suite à la démission mi-décembre 2020 de Cédric GUILLARDEAU.

Opération Argent de poche

Le dispositif "Argent de Poche" donne la possibilité aux adolescents âgés de **16 révolus à 17 ans** d'effectuer de petits **chantiers de proximité** tout en gagnant un peu d'argent.
Il s'agit de chantiers d'une durée déterminée au préalable qui ont lieu pendant les vacances scolaires (***La prochaine session aura lieu aux prochains vacances de Pâques***). En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité financière par chantier. Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie (administration, services techniques…) et sont encadrés par un agent de la commune ou un élu.
Les conditions : avoir entre 16 et 17 ans et résider sur la commune de Saint Hilaire des Landes.

Si vous êtes intéressés, le dossier d'inscription est à retirer à la mairie ou à faire en ligne sur le site à partir du 8 mars et jusqu'au 15 avril, dernier délai.

ATTENTION

Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021.
Pour voter, pensez à vous inscrire ou à vérifier votre inscription sur les listes électorales ➔ interroger sa situation électorale sur le site : ***https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE***
La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ce scrutin est le **vendredi 7 mai 2021.**
Le bureau de vote se tiendra au Pôle des Landes.

Un nouvel artisan à St Hilaire Couverture zinguerie

Nous souhaitons la bienvenue à **Antoine ERMENIER** qui s'est installé dans notre commune. Spécialiste du bardage, du ramonage et de la pose velux, il sera répondre à vos demandes. Tel : 06.66.44.52.10

Le coup de cœur d'Anne-Sophie
Votre bibliothécaire

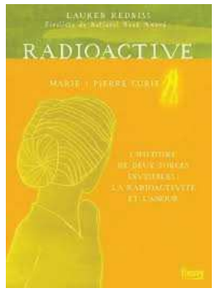

« Radiocative : Pierre et Marie Curie »
de Lauren Redniss

Roman graphique entre la biographie et l'œuvre artistique.
Ouvrage très documenté sur la vie de Marie Curie: femme courageuse, libre, amoureuse, engagée, travailleuse, acharnée et scientifique jusqu'à son dernier souffle. Ce livre a inspiré le film réalisé par Marjane Satrapi.

A retrouver à la médiathèque de St Hilaire des Landes.

Anne-Sophie MARGRY
Médiathèque de St Hilaire des Landes
Tel. 02 99 18 71 24

Votre médiathèque est ouverte !

En raison de la situation sanitaire et du couvre-feu, nos horaires sont réduits :
Mardi : 15h-17h45
Mercredi : 10h-12h15 et 14h-17h45
Vendredi : 15h-17h45
Samedi : 10h-12h15

Au galop !

A chaque période de vacances, Angélique la propriétaire **du domaine équestre Nozkan** situé à Saint Hilaire propose aux adultes et aux enfants différents **stages** : initiation, perfectionnement, stage de voltige, de dressage ou bien des balades d'une heure. Lors des vacances de février, les petits comme les plus grands ont pu découvrir ou améliorer leurs techniques équestres.

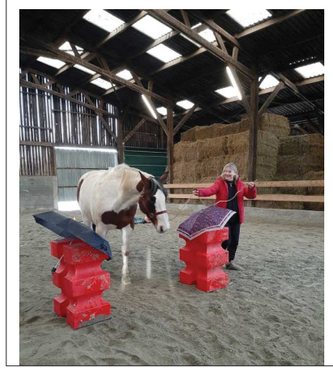

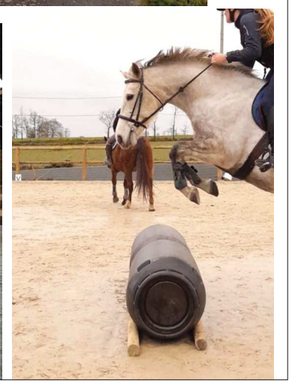

Des nouvelles plantations à la résidence L'orée des Landes

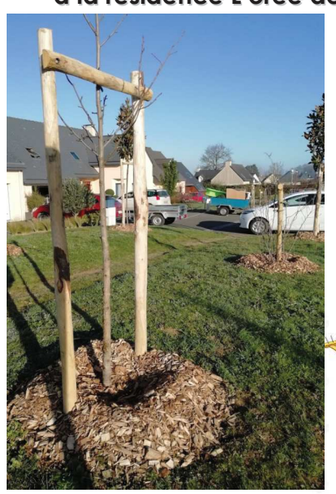

URGENT - Fibre optique - Élagage des arbres

La plantation et le remplacement des poteaux sont en cours de finalisation. Le tirage des câbles va bientôt commencer. Si l'élagage des arbres n'est pas réalisé , le chantier sera malheureusement bloqué.
Nous vous remercions de bien vouloir **élaguer les arbres présents sur votre terrain.**

Aides et prêts pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat

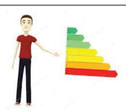

Des aides et prêts peuvent être accordés pour faire des travaux d'amélioration dans votre logement (accessibilité, installation d'équipements...) ou des travaux de rénovation énergétique.
Plus d'informations sur :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N321

Gazette de St Hilaire - imprimée par nos soins en 260 exemplaires - Directeur de publication : Claude HAMARD – Rédactrice : Gwénaëlle HAMARD

Réhabilitation et agrandissement du commerce alimentaire et ses aménagements extérieurs

Le dossier concernant les travaux de réhabilitation et d'agrandissement du commerce multi services et de ses aménagements extérieurs avancent.
Nous sommes en phase finale d' appel d'offre. La remise des plis est prévue le 1er mars avec une validation du choix des entreprises au Conseil Municipal la dernière semaine de mars 2021.
A savoir que ces travaux (qui commenceront début du deuxième trimestre) comportent de profonds aménagements routiers. En effet , le carrefour (croisement des 3 routes départementales) sera modifié de part l'aménagement du parvis de l'église et la création d'un parking derrière la mairie. Des déviations seront mises en place pendant la durée des travaux.
La commune officialisera l'achat du fond de commerce de Mme LEMAT auprès du notaire début mai.
Après plus de 20 ans d'activité, Jeannine pourra partir à la retraite en toute sérénité.
A partir du 1er mai , le commerce sera donc mis en location gérance. Le recrutement du locataire est en cours.
Pendant la durée des travaux, le commerce sera transféré dans la salle du Conseil Municipal.
L'épicerie prendra en charge le point poste. Par conséquent, l'agence postale communale au sein de la mairie sera définitivement fermée.
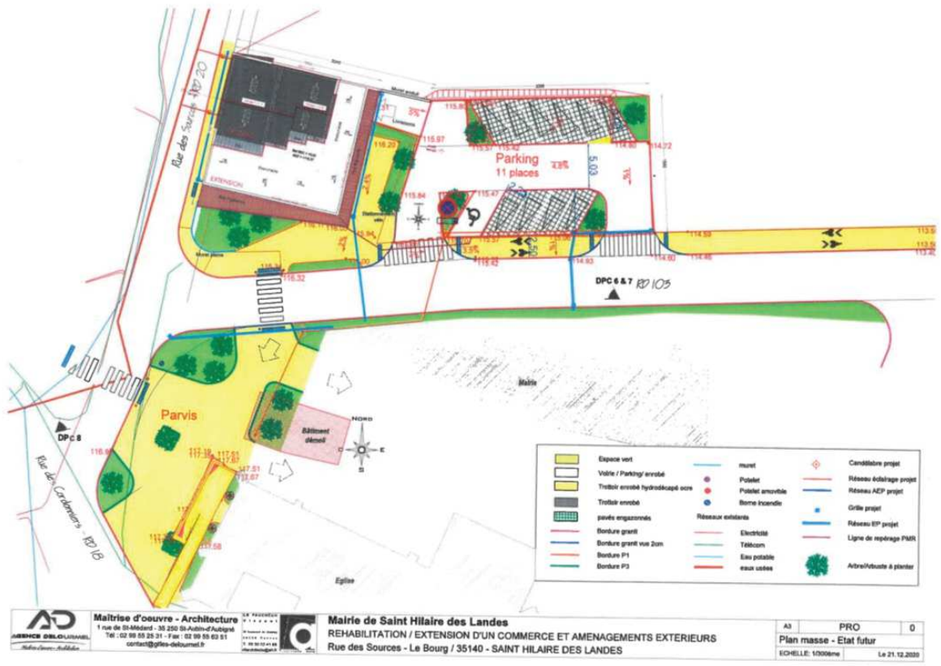
Voici quelques photos du projet et le plan :